



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 7 novembre 2022 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur.

Présences :

M. Mathieu Proulx	Conseiller	siège no 1
Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
M. André Gélinas	Conseiller	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5
Mme Vanessa Gravel	Conseillère	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Sylvain Vachon, assiste également à l'assemblée, Mme Line Boudreault directrice générale.

Présence de résidents

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue aux résidents présents dans la salle et ouvre l'assemblée à 19 h 45.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour[®]
3. Adoption des procès-verbaux du 6 et 26 septembre 2022
4. Dépenses[®]
Dépense octobre 2022
5. Correspondances
 - 5.1 Demande Centre de dépannage (luminaire)
 - 5.2 Municipalité, amie des enfants
 - 5.3 Changement d'administrateur, collection Miljours
 - 5.4 Fondation charité des Policiers MRC Abitibi-Ouest
 - 5.5 Résolution : Protection des eskers face à l'industrie minière
 - 5.6 Projet "Acclimations-nous! Rapide-Danseur"
6. Comptabilité & employés
 - 6.1 Contrat et entente inspecteur municipal
 - 6.2 Carte de dépôt et signataire caisse (modification)
 - 6.3 Autorisation gouvernement provincial et fédéral (directrice adjointe)
 - 6.4 Facture Lamothe, division Sintra 74 011.91\$ + taxes
7. Cimetière
 - 7.1 Facturer familles
8. Chemins
 - 8.1 Location camion pour déneigement des chemins municipalisés
 - 8.2 Achat gratte 15 238.41\$ + taxes
9. Divers
 - 9.1 Avis de motion règlement sur les animaux
 - 9.2 Avis de motion règlement ordre et paix
10. Varia
11. Dates prochaines réunions
12. Période de questions
13. Fermeture de l'assemblée

2022-11-146

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, APPUYÉ par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et de laisser le point varia ouvert;

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

3. Adoption des procès-verbaux du 6 et 26 septembre

2022-11-147

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, APPUYÉ par M. André Gélinas et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents puisque M. Mathieu Proulx et Mme Lorraine Doucet-Dion n'étant pas encore élus le 6 septembre se retirent de la décision;

QUE le procès-verbal du 6 septembre soit accepté tel que présenté aux membres du Conseil;

ET Mme Lorraine Doucet-Dion, APPUYÉE par M. François Cloutier, propose que le procès-verbal du 26 septembre soit accepté tel que présenté au Conseil municipal

ADOPTÉ.

4. Dépenses

4.1 Dépenses d'octobre

2022-11-148

IL EST PROPOSÉ par M. André Gélinas, APPUYÉ par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	7 159.38\$
la rémunération des élus :	1 969.37\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	4 301.63\$
les dépenses d'octobre à payer en novembre	9 458.72\$

le tout représentant un total de 22 889.10\$, la directrice générale /greffière-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

5. Correspondance

5.1 Demande Centre de dépannage (luminaire)

Le maire se retire de la discussion mentionnant un intérêt indirect dans la demande.

Une demande a été reçue pour la possibilité de remplacer le luminaire qui est bruyant entre le centre de dépannage et le bureau municipal. Il est suggéré que le Centre de dépannage effectue dans un premier temps des démarches pour faire réparer le luminaire puisqu'il est sur leur terrain et que si cela ne règle pas le problème, nous représenter une demande.

5.2 Municipalité, amie des enfants

2022-11-149

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, APPUYÉE par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE proclamer la semaine du 14 au 20 novembre : "La Grande Semaine des tous-petits" ;

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

5.3 Changement d'administrateur, collection Miljours

Le conseil a été informé du changement d'administrateur pour la collection Miljours qui est située au site historique.

5.4 Fondation charité des Policiers MRC d'Abitibi-Ouest

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de la fondation charité des policiers de la MRC pour verser un don aux paniers de Noël et qu'un montant a été prévu au budget;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, APPUYÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité verse un don de 200\$ à la fondation charité des policiers de la MRC d'Abitibi-Ouest;

ADOPTÉ.

5.5 Résolution : Protection des eskers face à l'industrie minière

La résolution a été reportée puisque nous n'avons pas assez d'informations sur le sujet.

5.6 Projet 'Acclimations-nous! Rapide-Danseur

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée par M. André Gélinas et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents de donner suite à la demande de Mme Stéphanie Carle, candidate à la maîtrise en droit de type recherche concernant les demandes reçues par courriel;

ADOPTÉ.

6. Comptabilité & employés

6.1. Contrat et entente inspecteur municipal

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal nous a présenté un contrat de travail pour l'année 2023 ainsi que l'entente inter municipale;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal sont en accord avec les demandes de l'inspecteur municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. André Gélinas, APPUYÉ par M. Mathieu Proulx et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE le maire soit autorisé à signer le contrat de travail présenté par l'inspecteur municipal ainsi que l'entente inter municipale présentée;

ADOPTÉ.

6.2 Carte de dépôt et signataire caisse (modifications)

2022-11-150

2022-11-151

2022-11-152



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

AJOUT À LA CAISSE DES JARDINS DE MME NANCY SHINK, DIRECTRICE ADJOINTE/GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE COMME SIGNATAIRES DE CHÈQUES DE LA MUNICIPALITÉ ET TOUT AUTRE EFFET BANCAIRE, INCLUANT L'ACCÈS AUX PAIEMENTS EN LIGNE ET AUX SIPC

2022-11-153

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, APPUYÉ par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité

QUE la Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest ajoute le nom de Mme Nancy Shink, directrice adjointe/greffière-trésorière adjointe à la liste des signataires autorisés des chèques (compte N° _ 420-858-3_) et de tout autre effet bancaire ainsi que le droit d'accès aux paiements en ligne et aux SPC ou SIPC et de supprimer le nom de Mme Mona Cyr;

ADOPTÉ.

6.3 Autorisation gouvernement provincial et fédéral (directrice-adjointe)

REVENU QUÉBEC : PROCURATION SELON LES NORMES ÉDICTÉES

2022-11-154

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, APPUYÉ par M. Mathieu Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur consent à ce que Mme Nancy Shink soit autorisé :

- À inscrire la Municipalité de Rapide-Danseur aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la Municipalité à ClicSÉCUR-entreprises;
- À gérer l'inscription de la Municipalité à *Mon dossier* pour les entreprises et généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisations de *Mon dossier* pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toutes les négociations avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne);
- À signer comme personne habilitée pour la Municipalité de Rapide-Danseur.

ET

AUTORISATION DE L'ACCÈS À REVENU CANADA

ATTENDU QU' un code d'autorisation est nécessaire pour faire les relevés d'emploi sur le Web;

IL EST RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise la nouvelle directrice adjointe /greffière-trésorière, Mme Nancy Shink à demander ses codes d'activation auprès de Revenu Canada et ce, pour tous les services de Revenu Canada qui pourraient être utiles à la Municipalité de Rapide-Danseur ;

QUE Mme Nancy Shink soit le représentant de la Municipalité de Rapide-Danseur auprès de Revenu Canada;

ADOPTÉ.

6.4 Facture Lamothe, division Sintra 74 011.91\$ + taxes

2022-11-154

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier APPUYÉ par M. André Gélinas et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents de payer la facture de Lamothe, division Sintra pour les travaux d'asphaltage du rang du Détour au montant de 74 011.91\$ plus taxes;

ADOPTÉ.

7. Cimetière

7.1 Facturer familles

2022-11-155

IL EST PROPOSÉ par M. Mathieu Proulx, APPUYÉ par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE facturer aux familles les frais encourus pour l'excavation effectuée par Éric Mercier;

ADOPTÉ.

8. Chemins

8.1 Location camion pour déneigement des chemins municipalisés

M. André Gélinas se retire de la discussion mentionnant son intérêt dans le sujet.

Les élus ayants faits des vérifications quant au coût de revient, confirment que le camion sera loué sur 24 mois.

Les 4 chemins municipalisés seront ouverts par la municipalité avec le camion puisque ce n'est pas n'importe quelle machinerie qui peut effectuer le déneigement.

Les chemins privés pourront être ouverts par le camion et les élus ont mentionnés qu'ils ne désirent pas faire de profits sur le déneigement. Des vérifications devront être effectuées afin de de facturer un coût réel des opérations sans profits ni pertes. Une demande de déneigement sera préparée par la municipalité ainsi que la méthode de paiement.

8.2 Achat gratte 15 238.41 \$ + taxes

2022-11-157

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, APPUYÉ par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'autoriser l'achat de la gratte au garage Lacroix et de la faire installer sur le camion;

QUE le montant de l'achat sera transféré du poste budgétaire prévu pour les travaux de la couverture du garage puisqu'il n'a pas été utilisé en entier vers le poste machinerie et équipement;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

ADOPTÉ.

9. Divers

9.1 Avis de motion - Règlement pour les animaux

Un avis de motion a été présenté par Mme Christiane Guillemette afin d'adopter un nouveau règlement sur les animaux.

9.2 Avis de motion - Règlement ordre et paix

Un avis de motion a été présenté par Mme Lorraine Doucet Dion afin d'adopter un nouveau règlement uniformisé avec les autres municipalités concernant l'Ordre et la paix

10. Varia

Mme Lorraine Doucet-Dion fait un rapport sur les activités du comité des Loisirs et de Développement.

M. Sylvain Vachon fait un compte-rendu de la dernière réunion de la MRCAO.

Dates prochaines réunions

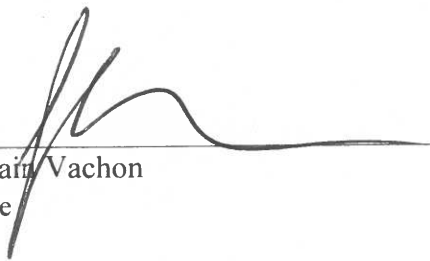
Réunion de travail le 28 novembre.
Séance du conseil 5 décembre 2022

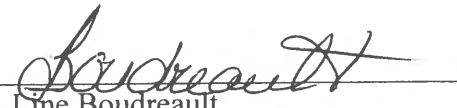
12. Période de questions

Le maire répond aux questions des résidents.

13. Fermeture de la séance

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été discuté, Mme Christiane Guillemette demande la fermeture de l'assemblée à 20 h 58.


Sylvain Vachon
Maire


Lise Boudreault,
Directrice générale greffière-très.